

FORUM



18^{ème} année N° 2714 du Mardi 02 Juin 2020

Produits pétroliers

**Les prix
subissent une
nouvelle baisse
à la pompe** P.3

DE LA SEMAINE

250 F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

site : <http://www.forumdelasemaine.com>



+ DE 15
Nouvelles
CHAINES

22 22 65 65
CANALPLUSTOGO

LES BOUQUETS
CANAL+

Décès de Me Agboyibo :

Voici le parcours chronologique de l'illustre disparu

C'est la surprise du week-end. L'ancien Premier ministre togolais, Me Yawovi Agboyibo n'est plus. L'opposant a rendu l'âme des suites d'une courte maladie à Paris où il s'est rendu depuis plusieurs semaines. Et pourtant, selon nos informations, l'homme de Kouvé gardait encore ses sens le jour même où il rendit l'âme puisqu'il était en contact avec certains membres de sa famille. Plusieurs retiennent de l'homme politique un patriote et un leader animé par l'amour de son pays. Me Agboyibo a été de tous les combats. Trois fois candidat à la Présidence togolaise, celui qui a passé 7 mois en prison pour avoir dénoncé les exactions du régime ne verra finalement pas l'alternance politique de son vivant. Insulté, critiqué et vilipendé pour son approche et sa conception de la lutte politique, qui ont pourtant permis au pays d'engranger plusieurs résultats dans le processus de démocratisation, le bélier noir n'aura pas été compris par ses pairs de l'opposition quand il avançait le concept de « déverrouillage des institutions de la République ». Togobreakingnews.info vous propose son combat en 20 dates clés. P.4



Me Yawovi Agboyibo

Braquage à Cinkassé



Un mort, un blessé, un des braqueurs en cavale, deux armes saisies

 P.3

Togocel
Togotelecom

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Journée nationale de l'arbre

Le ministre de l'Environnement compte sur les collectivités locales pour faire plus

Instituée depuis 1977, par un visionnaire, écologiste, Feu Général GNASSINGBE Eyadema, Père de la nation, le Togo a célébré hier lundi, la 44^{ème} édition de la journée de l'arbre.

La tradition veut qu'à cette date, chaque citoyenne et chaque citoyen togolais mette en terre au moins un plant. Il n'est juste de demander qu'à un citoyen jouissant des bienfaits écologiques de la forêt de planter au moins un arbre par an. En faire plus serait un geste éco-citoyen vertueux. 44 ans après, cela mérite un regard rétrospectif sur les actions des éditions antérieures et sur le reboisement au Togo en général.

En effet, l'histoire du reboisement au Togo débute réellement en 1884, époque coloniale allemande où le gouverneur Von Zech fit élaborer un programme de protection de la nature et du développement forestier qui avait pour objectif général de reboiser les zones non habitées. La mise en œuvre de ce programme a permis : la création de la première forêt classée, actuel parc national de Fazao-Malfakassa ; l'installation des jardins botaniques ; l'introduction du teck dans le pays à partir de 1901 ; la création des périmètres de reboisement à Blitta, Amouchou et Koussountou ; la réalisation des plantations de bordure des routes – la création des plantations villageoises autour des marchés, cimetières, écoles et j'en passe.

Un autre temps fort de l'élan national de reboisement correspond à la création en 1971 de l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) qui a repris en main les plantations de l'Etat avec de grands projets tels que, l'Aménagement Forestier et de Reboisement Industriel (AFRI), le projet de reboisement et d'aménagement forestier (PRAF).

Par la suite, d'importantes réformes ont été opérées au sein du ministère du développement rural d'alors afin de booster la foresterie villageoise au Togo. La création en 1976 de la Direction des Productions Forestières (DPF) en est une illustration.

Un an plus tard, en 1977, le 1er juin comme journée nationale de l'arbre a été institué, marquant ainsi un véritable tournant dans la vulgarisation forestière au Togo.

En instituant cette journée, les autorités d'alors ont voulu atteindre un résultat concret, celui de voir le Togo, un pays avec un faible potentiel forestier, étendre dans l'avenir, sa couverture forestière, améliorer et diversifier

son potentiel ligneux à l'instar d'autres pays de la sous-région.

La parfaite adhésion de la population togolaise à cette tradition renforcée par une prise de conscience de l'importance du reboisement, favorise au fil des ans, une constante augmentation du nombre de plants mis en terre et des superficies reboisées à titre privé ou communautaire.

Les données issues de l'inventaire forestier national de 2016 montrent que la superficie totale des plantations qu'elles soient étatique, privée, scolaire ou communautaire, est de 53.000 hectares.

Les plantations de l'Etat s'étendent sur plus de 20.000 hectares contre 33.000 hectares de plantation appartenant aux particuliers, aux mondes scolaire et communautaire. Cette performance traduit un taux de reboisement annuel croissant qui est passé de 1.000 hectares dans les années 1980 à 2.000 hectares à partir de 2010.

Chers concitoyens,

Les arbres, qu'ils soient en forêt ou hors forêt jouent un rôle écologique, économique et socioculturel très important dans la vie humaine. Ils contribuent à la réduction des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et donc luttent contre les changements climatiques. Ils assurent la purification de l'air et la fourniture de l'eau propre, protègent les ressources hydriques et participent à la conservation de la biodiversité, un facteur de maintien de l'équilibre écologique et source de moyens de subsistance pour les humains. Pour de nombreuses personnes. Ils offrent également des abris et des emplois. Des statistiques nationales indiquent que le secteur forestier, avec l'intégration des valeurs socioculturelles et écologiques à valeur économique, aurait contribué de 18,32 Vo au PIB en 2015.

La reconnaissance au niveau international du rôle de la forêt dans la sauvegarde de la vie sur terre est marquée par la proclamation en 2012, par l'Assemblée générale des Nations Unies, du 21 mars comme journée internationale des forêts. Cette journée est l'occasion de célébrer la forêt dans sa diversité et de sensibiliser le public sur ses valeurs. Le thème retenu pour cette année 2020, intitulé

« les forêts et la biodiversité » tire sa pertinence du lien inéluctable entre ces deux ressources naturelles. Ce thème nous appelle à une mobilisation générale pour la restauration des écosystèmes forestiers, poumons de notre planète.

Mesdames et Messieurs,

Pour diverses raisons, le patrimoine forestier mondial s'amenuise. La perte nette de la superficie forestière est passée d'une moyenne de 7.8 millions d'hectares dans les années 1990 à 4,7 millions d'hectares par an au cours de la période 2010-2020.

Au Togo, le taux annuel de déforestation est de 0,42% pour la période 1990-2015, soit environ 5 679 ha/an. Ce taux de déforestation pour la période de 1990-2000 est de 0,73%, soit environ 9 280 ha/an alors que pour la période 2000-2015, ce taux est de 0,21%, soit environ 2 530 ha/an. Malgré cette tendance de réduction de la déforestation, fruit de plusieurs mesures prises par le gouvernement, le taux de déforestation reste toujours élevé entraînant la dégradation de nos écosystèmes forestiers et contribuant ainsi aux changements climatiques qui détériorent notre cadre de vie. Les causes de la déforestation sont nombreuses et variées.

Il s'agit entre autres :

- de l'explosion démographique et de la pauvreté ;
- des pratiques agricoles non durables ;
- des feux de végétation ;
- de l'exploitation abusive de bois d'œuvre et de service ;
- et particulièrement de la forte dépendance des populations aux combustibles ligneux sous forme de charbon de bois et le bois de chauffe.

En effet, une étude réalisée en 2017 sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo, évalue la quantité de bois-énergie consommée au Togo par les ménages et les autres catégories socioprofessionnelles à plus de 7 millions de mètre cube par an.

Les projections indiquent que ces besoins vont augmenter pour atteindre 10 millions en 2030 et doubler en 2050. Par comparaison au potentiel forestier actuel évalué à 75 millions de mètre cube, la capacité de la ressource à couvrir de façon durable, pourrait être compromise. Cette

situation nécessite que les mesures urgentes soient prises dans une vision de sauvegarde du patrimoine forestier national.

La vision d'un Togo vert portée par le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE ne peut être réalisée qu'à travers un ensemble d'actions dont les orientations sont prescrites dans les différents outils de planification macro et sectoriel tels que :

Le Plan National de Développement (PND, 2018-2022) le Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles au Togo (CSIGERN, 2018-2022) ; la stratégie nationale de Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+) ; le programme national de reboisement (PNR, 2017-2021).

L'opérationnalisation de cet ambitieux programme s'est traduite cette année par la formulation, au niveau du ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, d'un Projet de reboisement et de restauration des paysages forestiers dans toutes les préfectures du pays. Ce projet prévoit pour cette année 2020, de restaurer 35 000 ha de forêts dont 10 000 ha de nouvelles surfaces plantées, 5 000 ha d'agro forêts et 20 000 ha de forêts enrichies. Ce projet de reboisement intensif dont la cible annuelle risque d'être compromise en raison de la pandémie de la COVID-19, permettra de contribuer au respect de l'engagement du Togo à restaurer 1,4 million d'hectares de paysages déboisés et dégradés à l'horizon 2030 dans le cadre de l'initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100) de l'Union Africaine.

Chers concitoyens,

La gestion durable de nos ressources forestières et la lutte contre la déforestation doivent se faire dans une approche participative et aucun acteur ne doit être mis en marge. C'est pourquoi je salue l'avènement de la décentralisation qui offre une belle occasion aux collectivités territoriales de prendre en main la planification et la réalisation des opérations de reboisement tout en impliquant toutes les couches socioprofessionnelles. Le ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, par le biais de ses services techniques, a formé des

pépiniéristes privés à la production de plants sur toute l'étendue du territoire.

Les efforts conjugués de ces pépiniéristes et des services étatiques ont permis de disposer à ce jour, pour la campagne nationale de reboisement 2020, de 5.732.200 plants, toutes essences confondues, répartis comme suit :

580 200 de plants produits par les services étatiques pour le lancement officiel de la campagne nationale de reboisement et 5.152.000 de plants par les privés destinés à la vente.

J'exhorte tous les particuliers épris de la cause écologique et le secteur privé, poumon du développement de l'économie togolaise à soutenir la campagne nationale de reboisement, édition 2020 à travers la mise en œuvre de leur engagement dans le cadre de leur responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

Cette année particulièrement, en raison de l'état d'urgence décrété par le gouvernement pour faire face à la pandémie de la COVID-19, j'invite toutes les structures publiques et privées, les collectivités locales, les organisations de la société civile. Les particuliers et toute autre organisation ayant des projets de reboisement à un respect scrupuleux des mesures de distanciation sociale sur leurs sites.

Mesdames et Messieurs ;

Chers concitoyens

Il me plaît d'adresser, au nom du gouvernement togolais, mes vifs remerciements à tous les partenaires techniques et financiers qui ont toujours apporté des appuis multiformes à notre pays, pour une gestion durable de nos ressources forestières notamment la FAO, l'Union Européenne, la Coopération Allemande/GIZ, la Banque Mondiale, le PNUD, la BOAD et la BAD. Je tiens à féliciter tous les planteurs privés, les ONG et la société civile dont l'engagement contribue à la reconstitution du couvert forestier de notre Togo.

Mes félicitations vont également aux personnes âgées, jeunes, femmes et hommes qui ont fait de la production des plants une activité génératrice de revenus.

Je souhaite pleins succès à la quarante-quatrième édition de la journée nationale de l'arbre et à la campagne de reboisement 2020.

Je vous remercie

David OLADOKOUN

Source : 24heureinfo.com

NB : Titre modifié

COVID-19

6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes qui

toussent ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, le virus peut pénétrer



dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un mouchoir et

jeter le mouchoir immédiatement après.

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

5. Si vous ne vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles. **ogotopnews**

Société

Le Togo mise sur le secteur privé pour se garantir une stabilité économique

Sollicité sur tous les fronts, notamment dans le Plan national de développement (PND 2018-2022) dont la contribution attendue est évaluée à 65%, le secteur privé togolais a besoin de se consolider. Surtout qu'avec le dernier rapport Doing Business où la facilité de faire des affaires au Togo a été prouvée par la Banque mondiale, les différents acteurs entendent exposer leurs forces pour appuyer le projet de développement du pays qui offre un climat des affaires propices aux opérateurs économiques. Les autorités publiques n'en trouvent pas d'inconvénient.

Depuis la signature de l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI) en 2017, portant sur un programme de prêts à hauteur de plus de 223 millions d'euros, le Togo s'est engagé dans une démarche de promotion du secteur privé pour se garantir une stabilité économique. Grâce à cette nouvelle politique, les finances publiques vont connaître un véritable accroissement et l'inflation sera contenue à moins de 2%. De là, le déficit s'est transformé en excédant, passant de 4,5% en 2016 à 6,5% en 2018. Dans la même dynamique, la dette extérieure sera profilée avec un taux de maturité compris entre 4% et 5%. Par ailleurs, Lomé table sur 6,2% de croissance du PIB au lancement du PND dont le coût est estimé à plus de 07 milliards d'euros, apportés aux deux tiers par le secteur privé.

Les retombées de la nouvelle politique

Cette politique qui accorde une place de choix au secteur privé entre autres vertus vise à favoriser la migration de l'informel vers le formel ; maîtriser les enjeux de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pour le secteur privé togolais afin d'encourager l'accès à un financement adapté aux activités du secteur privé. Il sera également question de valoriser



des biens et services de production nationale ; mettre en lumière les potentialités économiques multisectorielles des différentes régions du pays. Le Togo va également encourager la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits locaux ainsi que la contribution du numérique à la compétitivité des entreprises et à la croissance.

L'initiative prise par le ministère togolais en charge de la promotion du secteur privé escompte des résultats probants. Il s'agit entre autre de la formulation des recommandations appropriées pour un secteur

privé dynamique, fort et compétitif ; l'élaboration d'un document de plaidoyer comportant le diagnostic des contraintes majeures du secteur privé dans ses diverses composantes ; la proposition d'actions prioritaires pour favoriser le développement du secteur privé et améliorer davantage l'environnement des affaires au Togo. Les conclusions de cette initiative permettront au secteur privé de prendre un nouveau départ en vue de contribuer davantage à l'émergence du Togo à l'horizon 2030.

Togotopnews.com
NB : titre retouché

Covid-19/Urgence sanitaire

L'heure du début de couvre-feu repoussée à 22 H

Les Togolais et Togolaises surtout ceux vivants dans le grand Lomé et la préfecture du golfe ont depuis dimanche 31 mai, un nouvel horaire concernant le début du couvre-feu. Ces populations peuvent désormais circuler dans la nuit jusqu'à 22 heures. Au lieu de 21 heures à 6 heures du matin, l'heure du couvre-feu est repoussée à 22h. L'on assiste donc à la 2^{ème} révision de cette tranche horaire depuis son entrée en vigueur le 02 avril dernier.

La nouvelle est tombée samedi sur la Télévision nationale. En effet, selon un communiqué du gouvernement, l'heure de début de couvre-feu, est désormais 22 heures, à compter de ce dimanche 31 Mai 2020 alors que l'heure de la fin est de 5h, soit 7 heures de couvre-feu.

Le gouvernement justifie une telle



annonce par des indices de stabilité qui sont confirmés dans le grand Lomé par le Comité scientifique, comme ce fut déjà le cas lors de la première révision de cette heure.

Par ailleurs, le gouvernement à travers le document a tenu à rappeler à la population que le réaménagement de l'heure de couvre-feu, fruit de ces indices de stabilité ne voudrait aucunement dire que la maladie

est maîtrisée au Togo ni qu'elle n'existe plus.

C'est pourquoi le gouvernement en appelle une fois encore aux populations au respect scrupuleux des mesures de prévention contre la Covid-19.

Rappelons qu'au 31 mai dernier, le Togo compte 442 cas confirmés dont 218 actifs. 211 personnes ont recouvré la santé pour 13 morts. **Michel AKOETE**

Politique

L'UFC attristé par le décès de Me Yawovi AGBOYIBO

Les hommages au président du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), feu Yawovi AGBOYIBO se multiplient depuis l'annonce de son décès à Paris.

Le président national du parti «Union des Forces de Changement (UFC)», Gilchrist OLYMPIO salue dans un communiqué, transmis à l'Agence de presse AfreePress, la mémoire de l'illustre disparu.

« J'ai pris connaissance, avec beaucoup de tristesse, du décès de Maître Yawovi AGBOYIBO, président du Comité d'Action pour le Renouveau

(CAR). Juriste de haut niveau, il fut l'un des piliers du combat pour la Démocratie et l'enracinement de l'Etat de droit au Togo », écrit le Chef de file de l'opposition.

Pour Gilchrist OLYMPIO, Maître AGBOYIBO a marqué toute une génération de Togolais par ses engagements dans la vie politique togolaise. « Sa disparition est une grande perte pour notre pays », regrette-t-il.

L'ancien Premier ministre était un homme dont l'expertise, souvent fine et pertinente, était toujours motivée, écrit Gilchrist OLYMPIO.

« Son engagement au service de

la Démocratie était reconnu par tous et même si nous n'étions pas toujours d'accord, j'aimais échanger avec lui sur le destin du Togo », mentionne M. OLYMPIO dans son communiqué.

Pour finir, le président fondateur de l'UFC profite pour présenter ses sincères condoléances à la famille éplorée et promet son soutien dans ces moments douloureux.

En rappel, Me Yawovi AGBOYIBO est décédé le 30 mai 2020 à Paris à l'âge de 76 ans.

Afreepress.info
NB : Titre retouché

Produits pétroliers

Les prix subissent une nouvelle baisse à la pompe

Le 06 avril dernier, le gouvernement avait baissé les prix des produits pétroliers à la pompe en raison des mesures sociales décrétées à la riposte de la covid-19.



Le samedi 30 mai, les prix des produits pétroliers à la pompe connaissent de nouveau une nouvelle baisse. Ce qui fait une deuxième baisse en près de deux (2) mois.

Concernant les prix, le super sans-plomb qui était vendu à 508 FCFA passe à 425 FCFA. Le Gas-Oil sera désormais à 450 FCFA contre 537 FCFA. Quant au pétrole lampant, la baisse est considérable. Il est désormais vendu à 375 FCFA le litre contre 459 FCFA avant. Et le mélange est désormais à 532 FCFA contre 609 FCFA.

Voici les nouveaux tarifs (par litre) :

Super Sans Plomb : 425 FCFA

Pétrole lampant : 375 FCFA

Gasoil : 450 FCFA

Mélange 2 Temps : 532 FCFA

Avec horizon-news.net

Braquage à Cinkassé

Un mort, un blessé, un des braqueurs en cavale, deux armes saisies

Alors que Mercredi dernier, ce sont deux supposés braqueurs qui ont ouvert le feu sur des populations à Bè-Kpota, blessant deux personnes, pendant qu'on évoquait aussi l'arrestation de soldats camerounais parmi un groupe de braqueurs au Togo, c'est un autre braquage qui attire l'attention dans l'extrême Nord du Togo à Cinkassé. D'après le récit des faits que nous vous proposons dans la suite de cet article, hier aux environs de 22 h, ce sont deux braqueurs qui après un premier échec sont revenus à la charge pour tenter de braquer un El Hadj. Sauf qu'ils n'ont pu aller au bout de leur opération puisque surpris dans leur lieu d'hébergement en attendant de passer à l'acte, par des éléments de la Gendarmerie. Bilan de l'opération, un mort (un des braqueurs), un blessé, des armes saisies et un des braqueurs en cavale...



Voici le récit des faits :

Hier 30 mai, veille de la pentecôte, deux braqueurs, qui avaient tenté deux jours plus tôt de braquer un El hadj, qui avait sur lui une importante somme d'argent, sont revenus à charge, armés jusqu'aux dents pour s'emparer de la cagnotte.

Les deux malfaiteurs ont cette fois-ci trouvé refuge dans l'auberge la Tranquillité de Cinkassé en vue de passer à l'opération au moment opportun. Informés de leur présence d'autant plus qu'ils faisaient l'objet d'une recherche par les gendarmes, le Commandant de la compagnie et ses éléments, appuyés par les forces de défense sur place, ont fait irruption dans l'auberge vers 22 heures juste au moment où ces malfaiteurs surpris ont ouvert le feu sur les gendarmes pour se frayer le passage et déguerpir. Les gendarmes ont riposté en tuant l'un des brigands. Ils ont récupéré un fusil kalachnikov AK47 avec un chargeur garni

de 30 cartouches de 7,62 mm, un pistolet automatique (PA) avec un chargeur garni de 03 cartouches de 9mm.

Malheureusement on enregistre un blessé parmi le personnel de l'auberge lors des tirs nourris entre braqueurs qui tentaient de couvrir leur fuite et les gendarmes. Mais selon les médecins, son cas n'est pas très préoccupant et il serait hors de danger. Les investigations se poursuivent pour mettre la main sur l'autre malfaiteur en cavale.

Nous voulons ici saluer la bravoure, le professionnalisme et le dynamisme des gendarmes, qui nuit et jour se rendent disponibles pour affronter le danger en vue d'assurer la sécurité des paisibles citoyens.

Notons que ses qualités, toujours prônées par le Directeur général de la Gendarmerie nationale le Colonel Yotrofei Massina, sont bien appliquées par ses éléments. **Source : telegramme228.com**

Décès de Me Agboyibo:

Voici le parcours chronologique de l'illustre disparu

C'est la surprise du week-end. L'ancien Premier ministre togolais, Me Yawovi Agboyibo n'est plus. L'opposant a rendu l'âme des suites d'une courte maladie à Paris où il s'est rendu depuis plusieurs semaines. Et pourtant, selon nos informations, l'homme de Kouvé gardait encore ses sens le jour même où il rendit l'âme puisqu'il était en contact avec certains membres de sa famille. Plusieurs retiennent de l'homme politique un patriote et un leader animé par l'amour de son pays. Me Agboyibo a été de tous les combats. Trois fois candidat à la Présidence togolaise, celui qui a passé 7 mois en prison pour avoir dénoncé les exactions du régime ne verra finalement pas l'alternance politique de son vivant. Insulté, critiqué et vilipendé pour son approche et sa conception de la lutte politique, qui ont pourtant permis au pays d'engranger plusieurs résultats dans le processus de démocratisation, le bélier noir n'aura pas été compris par ses pairs de l'opposition quand il avançait le concept de « déverrouillage des institutions de la République ». Togobreakingnews.info vous propose son combat en 20 dates clés.

Voici les 20 dates clés du parcours politique de Me Agboyibo

Octobre 1969: Il débute la profession d'Avocat au Barreau de Lomé chez Me Anani Santos avant de rejoindre en mars 1971 l'Etude de Me Raymond Viale que venaient de quitter Me Guy Adjeteu Kouassigan et Me Noé Kutuklui.

Mars 1985: Il est élu Député



indépendant à l'Assemblée Nationale du Togo.

Avril 1987: Il démissionne des fonctions de rapporteur général de l'Assemblée Nationale en protestation contre un projet de loi du gouvernement visant à supprimer de la liste des fêtes légales, la date anniversaire de l'indépendance du Togo, le 27 avril.

Juillet 1987: Il est élu Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Togo.

Octobre 1987: Il est élu Premier Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH).

Mars 1990: Il est réélu Député indépendant à l'Assemblée Nationale du Togo.

Octobre 1990: Il démissionne de ses fonctions de Président de la CNDH à la suite de la répression policière du soulèvement

populaire du 05 octobre 1990.

Mars 1991: le 14 mars, il est élu Président d'un regroupement de dix associations qui le portent à la tête d'un front dénommé Front des Associations pour le Renouveau (FAR). A ce titre, il appelle au soulèvement populaire du 16 mars 1991 à la suite duquel le régime a rétabli, à l'issue des discussions avec le FAR, le multipartisme, a concédé l'amnistie pour le retour des compatriotes contraints à l'exil et a accepté la tenue d'une assise nationale en vue de définir les bases de l'édification d'un Togo démocratique.

Avril 1991: Il a créé le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), parti qu'il va présider jusqu'au Congrès des 17 et 18 octobre 2008 à l'issue duquel il en a été fait Président l'Honneur.

Février 1994: Le CAR obtient 36 sièges sur 81 au Parlement. Gnassingbé Eyadéma nomma Edem Kodjo dont le parti

a obtenu 6 sièges Premier ministre, mettant ainsi fin à une alliance entre les opposants.

1998: le Président du CAR s'est porté candidat à l'élection présidentielle. Me Agboyibo obtient 9,5 % des voix alors que Gnassingbé Eyadéma s'est fait proclamé vainqueur devant Gilchrist Olympio, pourtant en tête lors des dépouillements. La crise politique née de cette élection aboutira à la signature un an plus tard de l'Accord cadre de Lomé.

03 août 2001 - 14 mars 2002: Il est incarcéré à la prison civile de Lomé pour avoir dénoncé l'assassinat de Mathieu Kegbe et autres crimes commis dans la préfecture de Yoto par des militants du RPT dirigés par Akomabou.

2003: Me Agboyibo s'est de nouveau présenté à l'élection présidentielle. Il obtient 5,1 % des voix selon les résultats officiels, loin derrière Gnassingbé Eyadéma et Emmanuel Bob Akitani, le candidat de l'UFC.

Avril 2005: Il renonça à sa candidature pour soutenir Bob Akitani, désigné par l'UFC et soutenu par la majorité des partis politiques de l'opposition pour affronter dans les urnes, Faure Gnassingbé, mis au pouvoir l'armée togolaise avant de démissionner pour être désigné candidat à l'élection présidentielle.

Mars 2006: Il préside le Dialogue National qui a abouti à l'Accord Politique Global (APG) du 20 août 2006.

Septembre 2006: Il fut

nommé Premier ministre Togo pour la mise en œuvre de l'Accord Politique Global (APG). Mais le refus de l'Union des forces de changement (UFC) d'entrer au gouvernement ne lui a pas permis de réussir cette mission. Sous son magistère, le pays réussira toutefois à organiser des élections législatives apaisées.

2008: Agboyibo quitte la présidence du CAR et laisse la place à Dodji Apevon. Agboyibo devient président d'honneur du parti.

2010: Me Agboyibo était candidat à l'élection présidentielle mais arrive loin en 3^e position avec 2,96 % des voix derrière Faure Gnassingbé et Jean-Pierre Fabre alors candidat de l'UFC.

Janvier 2017: Retour de Me Agboyibo à la tête du CAR. C'est d'ailleurs à son titre de de Président de cette formation politique qu'il a participé à plusieurs manifestations et rencontres de la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition entre août 2017 et décembre 2018 avant le retrait de son parti.

Mai 2020: L'opposant tire sa révérence après avoir vainement tenté de faire prospérer son idéal de déverrouillage des institutions républicaines dans le but de faire du Togo un pays de justice sociale, d'égalité entre les citoyens, bref de démocratie.

A v e c
togobreakingnews.info

Amélioration de l'accès à l'électricité

Le Togo prévoit construire six (6) centrales électriques

Le Togo engagé dans l'atteinte des ODD, s'est aussi donné pour mission, d'accroître l'accès des populations à l'électricité. Ainsi pour les années à venir, le pays met le cap sur la construction de six (6) centrales électriques, qui devront faciliter un accès qualitatif et à coût abordable à l'électricité.

Lentement mais sûrement, le Togo est en train d'améliorer l'accès de ses populations à l'électricité.

Ainsi le pays qui compte en faire davantage, met le cap sur la construction dans les prochaines années, de six centrales électriques qui devront non seulement assurer l'accès des populations, mais aussi réduire la dépendance énergétique.

C'est le cas du projet de la Centrale Kékéli, qui sera mis en service au premier semestre de l'année 2020. Un projet, qui devra à terme faciliter la construction de 06 unités de productions.

Dans les détails, il s'agira de 03 centrales solaires à Blitta, Sokodé et Awandjélo.

Des projets qui devront être mis en service à partir de 2021 en plus de trois autres centrales hydro-électriques prévues d'ici 2025.

Et déjà, les travaux de construction de la centrale de Blitta,



d'une puissance de 30MW, financés à hauteur de 35 milliards FCFA, ont été lancés en février dernier.

Dans la foulée, l'on note aussi la signature de concession d'une autre centrale thermique dénommée, (Kekeli Efficient Power).

Cette dernière signature intervenue un peu plutôt en 2018, permettra la réalisation d'une centrale de capacité de 65 MW, pour un coût global de 77 milliards FCFA.

Objectifs visés

En effet, les projets en cours, devront permettre dans l'ensemble, d'atteindre un taux d'électrification de 75% à l'horizon

2025, en ligne avec les ODD qui vise une couverture à 100% à l'horizon 2030.

Pêle-mêle, l'ensemble des projets cités plus hauts, viennent s'ajouter au CIZO, qui grâce à la distribution de Kits solaires devra à terme toucher environ 300.000 personnes.

Mieux, d'autres projets à l'instar des chèques solaires de 2000 FCFA par foyer et l'implantation de 120.000 lampadaires, permettent aussi de renforcer l'accès des populations à l'électricité.

Gapola.net

NB : Titre changé

Lac Nangbéto

Une hausse de 400% de production de poisson en 7 ans grâce au Plan de gestion des Pêcheries



Tout ceci n'est que le fruit de la mise en œuvre efficace du Plan de Gestion des Pêcheries du Lac de Nangbéto, déployé dans la droite ligne du PASA (Projet d'appui au secteur agricole).

D'après un document sur ce plan de Pêche sur le Lac Nangbéto, ce fut, pas moins de 433% de hausse de production halieutique qui a été réalisée en 07 ans d'exercice de la pêche sur ce Lac du Togo. La production sur le Lac Nangbéto a connu une hausse ainsi, de 2012 à 2019, on est passé de 600 tonnes à 3 200 tonnes.

Pour ce que l'on comprend de ce plan, adopté par le Togo depuis 2013, il s'agissait pour le pays de s'aligner sur le modèle des plans de gestion des pêcheries continentales, ceci, afin de pouvoir pallier au mieux à l'épuisement des stocks des espèces de poissons dans le Lac Nangbéto, que pourrait occasionner l'exploitation anarchique.

De par ces prouesses réalisées en 77 ans, reconnaît la Direction des pêches et de l'aquaculture, il est à constater en tout cas que ce fut une expérience réussie, qu'elle

n'a pas hésité à plébisciter.

Pour ce qui est du Plan de Gestion des Pêcheries du Lac de Nangbéto, déployé dans la droite ligne du PASA (Projet d'appui au secteur agricole), il est à noter que c'est un plan qui s'appuie sur trois axes majeurs que sont, « Le renforcement du cadre juridico-institutionnel », « l'amélioration des moyens d'existence des communautés », « la préservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques ou la valorisation des produits de pêche ».

Et les plus de 22.000 acteurs du secteur halieutique au Togo qui œuvrent dans le secteur sont désormais conviés à une seule chose : pérenniser les acquis de ce plan tout en focalisant leurs actions sur le renforcement de la cogestion et le suivi des activités de transformation et de commercialisation des poissons.

Pour info, le secteur halieutique participe à environ 4,5% au PIB, ceci grâce à une production de près de 25.000 tonnes de poisson par an.

T228

Covid-19/Reprise des classes au Togo

Les propositions d'Ambroise Toglo pour la protection des élèves

Ambroise Toglo, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est un gestionnaire des systèmes éducatifs. Il a participé à plusieurs missions de développement opérationnel des structures de formation professionnelle sur le plan national et régional portant sur : l'identification des besoins de formation, la formulation de programmes d'appui en matière de FTP, la mise en place de plans de formation, la planification des formations de formateurs, la conduite des programmes de construction des projets d'établissement.

Dans une lettre ouverte aux ministres en charge des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) et de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle, il fait de « pertinentes » propositions et explore des pistes de solution pour la réouverture des classes. Ceci dans un cadre sécurisé afin de protéger à la fois, les apprenants contre la pandémie de la Covid-19 et mener l'année scolaire à son terme. Voici pour vous, le contenu de la lettre envoyée aux deux ministres par cet ancien manager de centres de formation et d'école supérieure, qui est certifié formateur des managers d'école. Ambroise Togolo est également Enseignant en communication et travaille actuellement en tant que Consultant en formation sur un Programme de la coopération financière allemande au Togo.

Lisez plutôt.

Lettre ouverte aux ministres en charge des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) et de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

Messieurs les Ministres,

Je souhaite féliciter Messieurs les Ministres en charge des enseignements primaire et secondaire, et de l'enseignement technique, de la formation, de l'insertion professionnelles ainsi que vos différents services pour l'appui apporté à notre système éducatif en ces temps difficiles de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.

Je viens, par la présente lettre ouverte, vous adresser ces quelques suggestions comme inputs à vos plans futurs de relance des activités dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement technique. Au moment où la recherche est à pied d'œuvre pour trouver un vaccin à cette maladie, nous devons aussi réfléchir à des plans de relance des activités scolaires et trouver aussi des mesures afin de vivre avec.

Mes différentes suggestions pour vous portent sur les points suivants :

1. Achever l'année scolaire par une évaluation sur la base des acquis des deux trimestres déjà effectués

Je sais combien vos services techniques ajustent et réajustent actuellement le calendrier de l'année scolaire afin qu'elle prenne toutes les couleurs sauf la blanche (année blanche). Je sais aussi combien, cela est énorme les coûts d'une année scolaire perdue pour tous les acteurs impliqués (Etat, Partenaires Techniques et Financiers, parents, élèves...). C'est pour cela que je vous suggère qu'il est urgent d'annoncer



les évaluations de fin d'année sur la base des acquis des deux trimestres effectués. Les cours de soutien qui sont proposés par certains acteurs du système devraient être un atout pour les apprenants s'ils sont déjà mis en œuvre. Mais actuellement, l'année scolaire 2019- 2020 est achevée et il faut enclencher le processus d'évaluation sommative à tous les niveaux par un calendrier de rotation appropriée des flux d'apprenants répartis dans le strict respect des mesures barrières. Aucune négligence ou laxisme ne doit être tolérée. Voici quelques pistes à explorer par vos soins :

- L'entrée dans tous les centres d'écrits pour les compositions/examens doit être conditionnée par le port obligatoire des bavettes.

- Les écoles doivent être responsables de la propreté des locaux, de la mise à disposition des dispositifs de lavage de main et de leur utilisation obligatoire par tous les enseignants et élèves à l'entrée de l'école, à l'entrée de chaque salle de classe et toujours avant d'entrée dans une salle de classe après une sortie.

- Les compositions des classes de passage doivent être organisées classe par classe afin de disposer de places nécessaires pour la distanciation sociale et permettre un meilleur encadrement des élèves concernés.

- Les récréations et les garderies doivent être interdites. Pour cela, l'organisation des épreuves doit tenir compte de ces interdictions afin d'éviter de longs temps d'attente entre deux épreuves. Les parents doivent être sensibilisés à prévoir un encart ou un casse-croute, une solution/un gel hydro alcoolique pour leurs enfants et être aussi disposés à récupérer leurs enfants aussitôt à la fin de l'épreuve. Aucun enfant ne doit trainer dans la cour de l'école après une épreuve au risque de le voir jouer avec un autre camarade.

- Chaque école, devant accueillir des élèves pour les compositions et examens, doit mettre en place un dispositif de « marche en avant » afin d'éviter les contacts ponctuels

entre élèves. La marche en avant doit être également appliquée à l'intérieur de chaque salle de composition/examen par une ergonomie et une disposition appropriées des tables-bancs.

- Une police d'examen simplifiée doit être communiquée aux élèves et parents d'élèves afin que chaque élève dispose de son outil de travail personnel et ainsi interdire le partage des outils/instruments de travail pendant les épreuves.

2. Encourager les écoles à innover dans l'application des mesures barrières

Il n'est plus un secret pour personne que l'application des mesures barrières est une réponse efficace pour rompre la chaîne de contamination. La réouverture certaine des écoles dans les semaines à venir doit être bien organisée par une forte implication de l'administration des écoles à prendre au sérieux l'application des mesures barrières. Je vous prie d'encourager les écoles à innover, dès la prochaine rentrée scolaire, sur toute la chaîne des mesures préconisées :

- La fabrication des dispositifs de lavage de mains en s'appuyant sur le génie et la créativité des élèves des filières de construction métallique, de l'électronique, de la plomberie sanitaire (pour les écoles techniques) ... Une association de plusieurs de ces filières permettra de voir éclore des dispositifs de lavage de main, faits-école et dont l'entretien et la maintenance pourront être assurés au sein du centre. L'innovation apportée par un centre qui crée un dispositif de lavage de main sans contact avec la machine doit être félicitée et encouragée par vos services.

- La fabrication des bavettes par les filières de CAP Couture (Arts-Ménagers) sera un exercice et une pratique utile au cours de la formation.

- La fabrication du savon liquide, qui est une activité simple et économique, doit être instaurée au sein des centres afin que les centres disposent d'une quantité suffisante de savon pour alimenter les dispositifs de lavage de mains.

- La mise en place d'une Cellule anti-Covid19 dans chaque école,

composée des élèves (et encadrée par les enseignants) sera une solution de sensibilisation des pairs et d'instauration des bonnes pratiques en matière de la lutte. Les écoles qui le peuvent, pourront identifier les membres de la Cellule Anti-covid19 par des brassards.

J'encourage les ministères impliqués à mettre à la disposition des centres, des intrants nécessaires pour l'application effective de toutes ces mesures dans les écoles.

3. Intégration progressive des TICE dans l'enseignement dès la rentrée prochaine

La fermeture des écoles due à la Covid19 nous a montré la place importante que nous devons accorder aux technologies de l'information et de la communication de l'éducation (TICE) dans les curricula de formation depuis les cours primaires. Je connais les initiatives et l'effort de l'Etat en la matière. L'environnement numérique de travail (ENT) n'est qu'une singulière illustration par rapport au nombre de centres couverts. Je vous prie d'explorer également les solutions innovantes développées par les compatriotes togolais en matière des TICE et qui répondent à nos réalités sans ignorer les autres nombreuses solutions qui existent sur le plan régional, continental voire mondial.

Il est important qu'un axe stratégique prioritaire soit défini aux TICE dans les prochains plans sectoriels de l'éducation tout en prenant en compte les différents types d'usage des TICE dans le système. On peut s'inspirer des orientations données par les chercheurs Thierry Karsenti et Salomon Tchameni Ngamo (Université de Montréal, 2009) résumant les différents niveaux plausibles d'intégration pédagogique des TICE

- Enseigner les TICE comme discipline

- Amener les élèves à s'approprier les TICE

- Enseigner les autres disciplines avec les TICE

- Amener les élèves à acquérir différentes compétences avec les TICE.

4. Accompagner les écoles dans l'élaboration des plans stratégiques de développement pour la relance de la prochaine année scolaire

Il importe que les écoles (publiques et privées) tirent aussi les leçons de cette crise sanitaire en se projetant dans l'avenir avec une vision clairement définie autour de leurs missions premières d'enseignement et de formation. Je souhaite que les ministères accompagnent les écoles et centres de formation dans cette démarche d'élaboration des projets d'école ou des plans de développement en créant la capacité à répondre à la demande de l'économie locale ou des collectivités territoriales. Les organisations professionnelles doivent se sentir intéressées par les projets éducatifs des écoles et soutenir leurs actions. Pour y arriver, il va falloir une réelle volonté politique qui amènera les organisations

professionnelles à s'inscrire dans cette vision.

5. Soutenir les écoles privées dans leur rôle d'accompagnement de l'Etat en matière de l'enseignement et de la formation

Cette crise sanitaire nous a permis de constater encore combien les structures privées de formation qui accompagnent l'Etat dans la formation des citoyens connaissent de réelles difficultés d'autonomie financière. On peut affirmer sans se tromper que les seules recettes sur lesquelles les écoles privées fonctionnent restent les frais de scolarité qui ne sont mêmes pas totalement souvent récupérés auprès des parents et tuteurs des élèves. Cette situation fait que de nombreux fondateurs d'écoles ne sont pas souvent en mesure de payer à temps voire de payer totalement tous les salaires et honoraires des enseignants au cours d'une année scolaire. A ceci aussi, il faut ajouter la malhonnêteté de certains promoteurs d'école qui prennent les enseignants comme des escabeaux de leur réussite.

Il est important de considérer la précarité dans laquelle de nombreuses familles d'enseignants sont actuellement plongées. En considérant le rôle important que joue les écoles privées dans le pays, je vous prie de plaider auprès du gouvernement d'une subvention de l'Etat pour les écoles privées à partir de la rentrée prochaine. Plusieurs mécanismes peuvent être envisagés :

- La mise à disposition des écoles privées d'un quota d'enseignants fonctionnaires.

- La prise en charge des frais de scolarité des élèves ayant souscrit préalablement à un guichet de financement de la formation.

- La réduction, voire la suppression de certains impôts et taxes pour les écoles.

En espérant que, malgré vos lourdes charges, il vous sera possible de voir en ces lignes des contributions pour enrichir vos plans de relance des activités scolaires dans les jours à venir, je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Ambroise TOGLO

Ambroise Toglo est gestionnaire des systèmes éducatifs. Il a participé à plusieurs missions de développement opérationnel des structures de formation professionnelle sur le plan national et régional portant sur : l'identification des besoins de formation, la formulation de programmes d'appui en matière de FTP, la mise en place de plans de formation, la planification des formations de formateurs, la conduite des programmes de construction des projets d'établissement. Ancien manager de centres de formation et d'école supérieure, il est certifié formateur des managers d'école. Enseignant en communication, il travaille actuellement en tant que Consultant en formation sur un Programme de la coopération financière allemande au Togo.

Afreepress.info
NB : Titre modifié

Interview

Dr IHOU David : « Pour son actuel mandat, Faure Gnassingbé doit revoir le salaire des travailleurs togolais. Le salaire est trop bas... »

Depuis le mois de mars 2020, le Togo fait face à la pandémie du Coronavirus qui continue de gagner du terrain dans le pays surtout dans la capitale Lomé, qui est soumise à un semi-confinement avec l'instauration du couvre-feu et la fermeture des lieux publics notamment les églises, écoles et discothèques. Une situation qui entrave la bonne marche des activités socio-économiques malgré les efforts fournis par le gouvernement pour maintenir le rythme.

Dans cette interview accordée à l'Agence de presse AfreePress, l'ancien ministre de la Santé, Dr IHOU David donne son avis sur la situation sanitaire à laquelle le pays fait face et estime qu'« il faut commencer par apprendre à vivre avec le virus ».

Outre les questions liées à la crise sanitaire, le médecin, comme il sait bien le faire, se prononce sur des sujets brûlants de l'actualité sociopolitique du pays de 1990 jusqu'aux élections présidentielles de 2020. Comme d'habitude, Dr IHOU n'a pas manqué l'occasion de relever les lacunes de l'opposition qui peine toujours selon lui, à décrocher l'alternance au Togo.

Lisez plutôt.

AfreePress : Bonjour Dr David IHOU. Que pensez-vous de la pandémie du Coronavirus qui sévit depuis des mois dans le monde entier et au Togo ?

Dr David IHOU : C'est une pandémie qui nous a surpris tous et continue de causer des morts dans les pays africains comme dans le monde entier. Et c'est aussi la première fois qu'on voit un virus attaquer presque en même temps, le monde entier.

Tout récemment, suite à des autopsies réalisées sur des cadavres, on a su que les gens meurent à cause de la CIVD (Coagulation intra vasculaire Disséminée). Il s'agit des caillots qui se créent dans le sang l'empêchant de circuler librement.



Dr David Ihou

C'est ce qui fait que les patients du Coronavirus meurent malgré le fait qu'on les mette sous des respirateurs modernes. Donc déjà en Italie, les médecins ont commencé par faire un traitement à base de l'aspirine, qui est anti-coagulant. Mais d'autres études et essais cliniques sont en cours pour trouver un remède efficace contre la maladie.

AfreePress : En votre qualité de praticien de la médecine, que faites-vous pour venir en aide aux Togolais ?

Dr David IHOU : Il y a d'abord l'aide logistique médicale que nous apportons. C'est-à-dire la Coordination nationale de lutte contre le Coronavirus reçoit des renseignements de nous tous en tant que spécialistes de la santé. Par exemple dans le cadre de cette pandémie nous intervenons (moi qui suis dermatologue) dans des cas liés aux effets secondaires de l'usage de la chloroquine.

L'hydroxychloroquine, lorsqu'on a dit de l'utiliser contre le Coronavirus, on a su

en même temps que 15% de la population en Afrique allait subir ses effets secondaires. Aussi, nous avons des contacts partout ailleurs (Europe, Amérique ...) qui nous informent de la situation. Et au-delà de notre métier, nous prenons d'autres engagements personnels. J'ai été dans mon village pour distribuer 2000 masques à la population et donner des conseils. On a aussi donné des masques aux forces de sécurité et de défense. Mais on est un peu déçu parce que la population ne semble pas comprendre l'enjeu. Vous voyez des gens qui ne portent pas des masques.

Un fait m'a marqué lorsque j'étais allé au village chez moi pour faire des dons. C'était un dimanche, on a vu des jeunes assis autour d'une grande table en train de boire du tchouk (boisson locale) dans une seule calebasse qu'ils se passaient entre eux. On les a interpellés au marché pour les conscientiser.

Comme l'avait dit le médecin-Col Djibril Mohaman, il faut vraiment commencer par apprendre à vivre avec le virus. Car en matière virologique, on n'est jamais sûr de la fin. C'est-à-dire, un virus comme le Coronavirus peut muter et donner après un autre virus qui va revenir. C'est pourquoi nous devons être vigilants et respecter les mesures barrières.

AfreePress : Croyez-vous que cette crise va prendre fin de si tôt ?

Dr David IHOU : Si je parle un peu, vous allez dire que je suis cynique mais c'est ce cynisme-là qu'on voit. En France comme dans certains autres pays, le déconfinement a commencé parce qu'une épidémie ne finit pas brusquement comme elle a commencé. C'est pourquoi on ne peut pas laisser le pays sombrer aussi longtemps. Certainement que bientôt il y aura une plus grande ouverture au Togo aussi.

AfreePress : On vous connaît sur le plan politique. Vous êtes souvent très critique envers l'opposition. Mais que reprochez-vous au juste à vos anciens amis de l'opposition ?

Dr David IHOU : Vous savez, j'ai été ministre de la Santé dans le gouvernement de transition et la seule grande avancée qu'on peut mettre à l'actif de ce gouvernement, c'est d'avoir perdu une Constitution qui a été plébiscitée par 96% de la population. C'est une avancée majeure. Cette Constitution d'octobre 1992 a été rédigée par une équipe dont je faisais partie et avec cette Constitution, on avait pensé que tout était bien parti. Permettez-moi au passage, de saluer la mémoire de Me Yawovi Agboyibo, un combattant des premières heures.

Le premier couac de l'opposition est venu en 1994. Dans la Constitution de 1992, il est écrit que "le Président de la République nomme le Premier ministre dans la majorité parlementaire". On n'a pas dit que "le Président de la République nomme le Premier ministre dans le parti de la majorité parlementaire qui a le plus grand nombre de députés".

C'est comme ça que M. Edem Kodzo et Me Agboyibo (paix à leurs âmes), ont gagné les législatives. Tout le monde croyait que les deux allaient former un gouvernement sans le RPT et s'ils avaient bien gouverné, le RPT aurait été jeté aux oubliettes pendant au moins 4 à 5 mandats.

Et l'autre problème est le boycott des élections législatives de 1998, ce qui a permis au RPT d'avoir la majorité parlementaire et de modifier notre Constitution de 1992 en décembre 2002.

Autre chose que je reproche à l'opposition, est qu'il n'y a pas un miracle pour avoir l'alternance dans un pays. Pour avoir l'alternance dans un pays, il faut avoir un leader politique sérieux, compétent, efficace et qui a un projet de société que la population accepte. Ce qui signifie que la population est en connaissance du projet. Ce n'est pas qu'on se cache quelque part jusqu'à sortir lors des campagnes pour devenir Président de la République.

J'étais dans ma région pendant la dernière présidentielle, il y a des zones où personne ne connaît le nom des opposants. L'avantage du Président sortant est que tout le monde le connaît. Quand vous allez dans les villages, le Chef du village a la photo du Président accrochée dans son palais et tout le monde le regarde. Et aussi il y a les préfets qui parcourent des villages lors des funérailles de grandes personnalités du milieu. Ils arrivent et avant de partir, ils filent un 50.000 F CFA à la famille éplorée en disant que c'est au nom du Chef de l'Etat. Pendant les 2 semaines de campagne, le Président exploite tous ces

avantages pour être gagnant.

La dernière chose, est que l'opposition est incapable de s'entendre pour choisir un seul candidat pour affronter le candidat sortant. Ce qu'on fait dans les pays développés est que si on ne s'entend pas pour choisir un candidat unique, on organise des élections primaires au sein de l'opposition elle-même. Ainsi on choisit celui qui a remporté ces élections primaires pour affronter le candidat au pouvoir.

Pour finir sur ce point, l'opposition doit chercher de l'argent. L'argent c'est le nerf de la politique. On a estimé et on a vu que pour réussir une campagne électorale présidentielle, il faut au moins avoir 7 à 8 milliards de F CFA. Aucun opposant togolais ne peut trouver cette somme. Parce qu'au Togo, les gens crient alternance mais ne cotisent pas pour leur parti politique. Ce qui est aussi marrant est qu'ici, on n'a pas des grandes entreprises privées qui financent l'opposition comme cela se passe dans d'autres pays.

AfreePress : Quelles appréciations faites-vous des 15 ans de Faure Gnassingbé au pouvoir ?

Dr David IHOU : Le premier mandat de Faure Gnassingbé est un mandat de tâtonnement. Parce qu'il arrivait au pouvoir dans un contexte sociopolitique un peu complexe. Mais au cours des deux autres mandats, beaucoup de grands projets ont été réalisés. Mais le chantier reste vaste. Le Président de la République doit savoir que beaucoup de travail reste à faire.

Bientôt nous allons sortir un document pour rendre public ce que le peuple attend du Chef de l'Etat et de son gouvernement. Pour son actuel mandat, Faure Gnassingbé doit revoir le salaire des travailleurs Togolais. Le salaire est trop bas ce qui fait que les boursiers refusent parfois de revenir au pays pour mettre leurs compétences au profit de la population. Il faut aussi que le gouvernement généralise l'assurance maladie. C'est-à-dire que du vendeur de l'eau jusqu'au Président de la République, tout le monde doit être couvert par une assurance maladie. Faure Gnassingbé doit aussi instaurer une politique d'éducation civique.

L'autre point à améliorer, c'est la politique de logement. L'Etat doit construire des logements pour que les citoyens puissent en acheter. Ça va réduire aussi les problèmes fonciers et autres.

Et pour finir, le gouvernement doit revoir le système éducatif. Notre pays manque trop d'écoles professionnelles et c'est la cause du problème du chômage.

AfreePress : Ne va-t-il par falloir un jour avoir l'alternance au Togo ?

Dr David IHOU : Oui. L'alternance est utile. Mais il faut qu'on comprenne bien les choses. Supposons qu'à la fin de ce mandat, Faure Gnassingbé dise qu'il ne se représente pas et c'est un autre membre du parti UNIR qui se positionne et devient Président. Ça, ce n'est pas une alternance. L'alternance c'est que le successeur et le précédent soient de deux bords différents. Une alternance c'est que la vraie opposition vienne au pouvoir. L'alternance est nécessaire mais ce n'est pas une panacée. Parce que selon mon point de vue, l'alternance doit pouvoir amener au pouvoir, quelqu'un de meilleur que le Président sortant.

AfreePress : Quelles sont vos ambitions pour votre pays le Togo ?

Dr David IHOU : Mon ambition pour le Togo, c'est le développement. Que le système bancaire soit mieux organisé. Que l'agriculture se modernise davantage.

Afreepress.info

Société

Neuf fumeurs sur dix commencent à fumer avant d'avoir 18 ans, avertit l'OMS

Les produits du tabac continuent de tuer huit millions de personnes par an qui deviennent accros grâce à une stratégie de marketing financée à hauteur de 9 milliards de dollars par an.

C'est l'avertissement lancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a déclaré que même pendant une pandémie mondiale, l'industrie du tabac et de la nicotine a continué à promouvoir des produits qui limitent la capacité des gens à combattre le nouveau coronavirus et à se remettre de la maladie.

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac de cette année – célébrée ce dimanche 31 mai – l'agence se concentre sur la protection des adolescents, qui constituent un secteur cible essentiel. Plus de 40 millions de jeunes âgés aujourd'hui de 13 à 15 ans ont déjà commencé à fumer, estime-t-elle.

dont ils ont besoin pour se



développer et fonctionner correctement, a mis en garde l'OMS dans un communiqué.

« L'éducation des jeunes est vitale car près de neuf fumeurs sur dix commencent avant l'âge de 18 ans. Nous voulons donner aux jeunes les connaissances nécessaires pour s'élever contre les manipulations de l'industrie du

tabac », a déclaré Ruediger Krech, Directeur de la promotion de la santé à l'OMS.

Afin d'aider à prévenir la dépendance chez les 13-17 ans, l'agence a mis en évidence les tactiques couramment utilisées auxquelles il faut faire attention

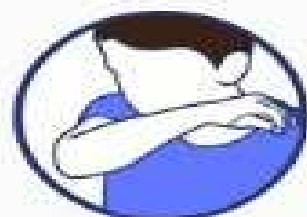
24heureinfo.com

PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER LE CORONAVIRUS MESSAGE DE TOGO TERMINAL FILIALE DU GROUPE BOLLORE

TOGO TERMINAL
LOMÉ



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.



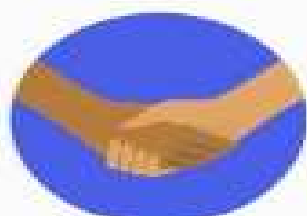
Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Éviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage, consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

NUMÉROS VERTS

+228 22 22 20 73 / 91 67 42 42



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS



TOUS SOLIDAIRES
FACE AU COVID-19

Service client : 888 | 119

Togocel | Tgtmng

@togocel_tg | @togotelecom1

www.togocel.tg | www.togotelecom.tg

Groupe Forum Presse (GFP)

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-TOGO

Siège : Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél 22 61 14 72 / 93 53 54 55 Fax 22-22-09-51

E-mail : forumquotidien@gmail.com

Récépissé n°200/15/05/03/HAAC

Directeur de Rédaction

Comité de Rédaction

Ayi ATAYI

Kiwi AMEGAH-WOVOE

Michel AKOETE

Infographie

ALLYN EKOUE MOBALI

Directeur Commercial : Norbert APETOH

Technicien Informatique: Mobali E. ALLYN

Imprimerie SDR (22 22 06 49)

Tirage : 5000 exemplaires